

répondre aux exigences du Parlement et des agences centrales qui désirent une comptabilisation plus détaillée de l'utilisation des ressources et plus de renseignements sur la valeur des programmes.

Les priorités du Ministère, qui figurent à la partie III des prévisions budgétaires, sont les suivantes: favoriser le développement économique du Canada, promouvoir la paix et la sécurité internationales et gérer les relations canado-américaines. Au cours des prochains mois, les relations internationales feront l'objet d'une étude d'envergure, et de nouvelles initiatives pourraient être prises en politique étrangère, ce qui impliquerait une nouvelle affectation des ressources financières et des ressources en personnel. Le Ministère met principalement l'accent sur l'amélioration de sa gestion et il accorde une attention particulière aux mécanismes qui visent à mieux faire correspondre les priorités et l'affectation des ressources. Les systèmes informatiques peuvent fournir à la direction des renseignements utiles sur l'utilisation des ressources financières et des ressources en personnel afin d'aider à la prise de décisions.

4.2.4 OBJECTIFS

L'utilisation efficace des ressources du Ministère conformément à ces priorités demande une amélioration considérable des possibilités des systèmes informatiques du Ministère. L'objectif général pour les cinq prochaines années est de passer de l'exploitation d'un certain nombre de systèmes répondant aux besoins d'utilisateurs individuels à l'exploitation de plusieurs systèmes importants capables de répondre aux besoins de l'ensemble du Ministère, tant à l'Administration centrale que dans les missions. Déjà, certaines mesures ont été prises à cet égard, comme en témoignent les progrès réalisés dans la planification d'améliorations des systèmes actuels de façon qu'ils répondent à des besoins plus vastes. De nouveaux projets devraient permettre au Ministère de faire bénéficier une plus grande partie de son personnel des avantages de la nouvelle technologie. Des projets visant à soutenir l'exécution des programmes à l'Administration centrale et à l'étranger sont maintenant à divers stades d'élaboration. L'objectif général peut être divisé en six parties:

- 1) Renforcer la capacité de planification centrale de manière à assurer une répartition efficace des ressources en tirant parti de toute la gamme des systèmes du Ministère, pour fournir à la haute direction des renseignements détaillés et opportuns concernant l'utilisation des ressources du Ministère et leur rendement par rapport aux plans.
- 2) Explorer la possibilité de doter l'Administration centrale des systèmes protégés appropriés, afin d'accroître l'efficacité du personnel travaillant dans les secteurs de base du Ministère.
- 3) Accroître l'efficacité et l'efficience des systèmes servant aux activités du Ministère en matière de commerce extérieur, à l'Administration centrale et dans les missions.
- 4) Améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations liées à la réalisation du programme des affaires sociales et de celui des passeports, au Canada comme dans les missions.
- 5) Améliorer l'efficacité et l'efficience des systèmes de soutien des ressources financières, des biens, des ressources en personnel et des autres programmes administratifs à l'Administration centrale et dans les missions.
- 6) Exploiter à fond le perfectionnement technologique afin d'améliorer l'efficacité des missions, en dotant celles-ci de systèmes d'une sécurité appropriée.